

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc1 : Opérer la prise de son en studio ou en plateau dans le cadre d'un projet audiovisuel			
<p>1. Installation et configuration du matériel de captation sonore en plateau ou en studio</p> <p><i>L'activité est réalisée préalablement à la prise de son ; elle peut avoir pour cadre un espace intérieur équipé ou non (studio d'enregistrement, plateau de tournage, local quelconque) ou un espace extérieur (plateau extérieur, décors naturels...).</i></p> <p><i>L'activité peut avoir pour contexte le tournage d'un film, d'une série, la réalisation d'une émission de radio, de télévision, d'un album de musique ou encore celle d'un podcast.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation du dispositif technique aux contraintes imposées par l'espace - Interfaçage des capteurs aux différents périphériques audios (câblage et connexions) - Réglage des préamplificateurs et autres périphériques audios - Test du matériel de prise de son 	<p>C.1 Préparer le matériel de prise de son en studio ou en plateau intérieur/extérieur, en plaçant les micros filaires ou HF conformément aux intentions du référent responsable (réalisateur, directeur artistique, chef opérateur son...) et en prenant compte les contraintes imposées par l'espace d'enregistrement, afin d'assurer la captation des éléments sonores désirés.</p>	<p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>ME1 La réalisation, en autonomie, d'un enregistrement sonore</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Travail individuel réalisé dans le cadre d'une mise en situation reconstituée. Le candidat dispose du matériel technique nécessaire à la prise de son. Le candidat installe le matériel, le configure, opère la prise de son et remet les fichiers enregistrés selon les normes attendues.</p>	<p>Le candidat installe le dispositif de prise de son de façon conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes acoustiques et environnementales de l'espace sont identifiées et prises en compte. - Le choix du/des type(s) de microphone(s) et leur(s) placement est argumenté en fonction de la source à capter. - L'interfaçage et l'ordre du câblage respecte le dispositif technique conçu.
	<p>C.2 Assurer la configuration et la connexion du matériel de prise de son en studio ou en plateau intérieur/extérieur, en transmettant les informations nécessaires au paramétrage de la console et des périphériques d'enregistrement (matériel multipiste, magnétophone), et en vérifiant le bon fonctionnement de l'ensemble des équipements techniques (liaisons et retours sonores...), afin de garantir une qualité sonore optimale.</p>		<p>Le candidat configure le dispositif de prise de son de façon conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de prise de son et ses périphériques audios (magnétophone, ...) sont choisis et réglés de façon à optimiser la source à capter. - Les tests permettent de valider l'opérationnalité du dispositif d'enregistrement ou d'identifier et de solutionner la cause d'une éventuelle anomalie. - Le dispositif garantit la qualité de réception et d'enregistrement des signaux sonores.

<p>2. Gestion de la qualité de l'enregistrement sonore opéré en plateau ou en studio</p> <p><i>L'activité est réalisée dans le cadre de la prise de son proprement dite ; elle peut avoir pour cadre un espace intérieur équipé ou non (studio d'enregistrement, plateau de tournage, local quelconque) ou un espace extérieur (plateau extérieur, décors naturels...).</i> <i>L'activité peut avoir pour contexte le tournage d'un film, d'une série, la réalisation d'une émission de radio, de télévision, d'un album de musique ou encore celle d'un podcast.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des retours sonores aux différentes parties prenantes (musiciens, réalisateurs, présentateurs, etc.) - Contrôle de l'intégrité du signal enregistré - Utilisation d'outils de métrologie (vu-mètre, peak-meter, corrélateur de phase) - Gestion des phases d'enregistrement/d'arrêt (<i>Pro Tools</i>) 	<p>C.3 Réaliser la prise de son en studio ou en plateau intérieur/extérieur, en contrôlant les niveaux et l'intégrité des signaux sonores, et en gérant les différentes phases d'enregistrement et d'arrêt, afin d'optimiser la captation sonore.</p>	<p>Les fichiers sonores sont transmis aux membres du jury et leur écoute fait l'objet d'un échange avec le candidat qui expose les conditions d'enregistrement et justifie les choix et opérations qu'il a effectués.</p>	<p>Le candidat réalise la prise de son dans le respect des règles de l'art :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les retours sonores sont assurés tout au long de l'enregistrement à l'ensemble des parties prenantes afin de garantir la meilleure performance d'enregistrement possible. - L'intégrité du signal est préservée à l'issue de la conversion analogique-numérique du signal enregistré. - Les phases d'enregistrement et d'arrêt sont cohérentes en fonction des aléas de la session (via l'utilisation du logiciel Pro Tools).
	<p>C.4 Traiter les dysfonctionnements éventuels affectant la prise de son, en repérant toute anomalie sur le matériel ou l'environnement de la captation (bruits parasites, interférences...), afin de mettre en place les solutions permettant de préserver la qualité de l'enregistrement.</p>		<p>Le candidat résout les difficultés et dysfonctionnements rencontrés durant la prise de son :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des outils de mesures sont exploités et permettent d'assurer la qualité du signal (pas d'écrêtage ou autre anomalie) : vu-mètre, peak-meter, corrélateur de phase.... - Les facteurs techniques et environnementaux parasitant la qualité de la prise de son sont repérés rapidement. - Les solutions mises en œuvre pour remédier aux anomalies constatées sont opérantes et préservent la qualité de l'enregistrement.

<p>3. Formalisation et export des fichiers sons pour livraison des étapes de post-production</p> <p><i>L'activité est réalisée à l'issue ou en cours de prise de son ; elle peut avoir pour cadre un espace intérieur équipé ou non (studio d'enregistrement, plateau de tournage, local quelconque) ou un espace extérieur (plateau extérieur, décors naturels...).</i></p> <p><i>L'activité peut avoir pour contexte le tournage d'un film, d'une série, la réalisation d'une émission de radio, de télévision, d'un album de musique ou encore celle d'un podcast.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégorisation des pistes d'enregistrement - Établissement d'un équilibre dynamique du volume de chaque piste sonore 	<p>C.5 Assurer l'archivage des enregistrements sonores conformément et en cohérence avec le <i>workflow</i> défini, en établissant une sauvegarde automatique ou manuelle et en catégorisant les pistes, afin d'éviter la perte des fichiers et de faciliter les étapes de post-production.</p>		<p>Le candidat archive les enregistrements dans le respect de la nomenclature du projet et de son <i>workflow</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sauvegardes automatiques ou manuelles sont assurées et évitent toute perte de fichier. - Le transfert des dossiers enregistrés (cloud, disque dur) est réalisé dans le respect de la procédure. - Les pistes sont catégorisées avec un code couleur et renommées.
	<p>C.6 Formaliser le livrable sonore, en établissant un équilibre dynamique du volume de chaque piste tout en assurant l'intégrité artistique du rendu, afin de mettre à disposition aux étapes de montage et de mixage un livrable exploitable et respectant les exigences de qualité requises.</p>		<p>Le candidat fournit un livrable final à la qualité attendue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le livrable fait preuve d'un équilibre dynamique du volume de chaque piste dans le respect des souhaits artistiques. - Les prises à garder sont indiquées. - Les tâches à effectuer ont été réalisées dans le temps imparti.

Bloc2 : Réaliser le montage des éléments sonores d'un projet audiovisuel

<p>4. Préparation de la session de montage son</p> <p><i>L'activité est réalisée après la réalisation d'un enregistrement sonore et est principalement opérée dans un studio ou dans certains cas dans une régie technique mobile.</i></p> <p><i>L'activité a généralement pour contexte la post-production d'un film, d'une série, d'un podcast, d'un album de musique ou encore celle d'un jeu vidéo.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Import des fichiers son et paramétrage du format à utiliser tels que la fréquence d'échantillonnage, la résolution et la cadence - Renommage des pistes en fonction de la source sonore - Labellisation et catégorisation des pistes assurant l'intelligibilité et l'ergonomie afin d'optimiser la durée de travail - Tri des différentes prises en se basant sur les directives formulées à l'issue de l'enregistrement 	<p>C.7 Mettre en service la station audionumérique nécessaire au montage des fichiers son, en opérant les connexions filaires ou non filaires (routage) et paramétrages adaptés compte tenu de ses caractéristiques techniques (dispositif intégré ou avec ordinateur séparé), afin de faciliter le travail et l'édition des sons.</p>	<p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>ME2.1 La réalisation, en autonomie, d'un montage sonore</p>	<p>Le candidat prépare son espace et ses outils de montage de façon efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le routage des différents éléments du dispositif de montage est réalisé dans les règles de l'art. - Le paramétrage de la station audionumérique est opéré conformément au contexte et à ses caractéristiques techniques. - Le dispositif technique mis en œuvre assure un travail de montage ordonné et efficient.
	<p>C.8 Organiser la réalisation de la session de montage sonore, en important, en renommant et en catégorisant les fichiers sonores puis en effectuant un tri, afin de rationaliser et d'optimiser le temps alloué au montage.</p>	<p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Travail individuel réalisé dans le cadre d'une mise en situation reconstituée. Le candidat dispose du matériel technique nécessaire au montage du son (station audionumérique). Le candidat prépare la session de montage, importe les fichiers sonores et les organise, les nettoie puis opère le montage, selon un brief proposé.</p>	<p>Le candidat organise la session de montage par une préparation optimale des fichiers son :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fichiers sonores sont importés sans omission et dans le respect des formats prescrits (fréquence d'échantillonnage, résolution, conformité de la cadence image utilisée dans la session de travail). - La nomenclature du rendu respecte les indications données. - Le code couleur des pistes est respecté. - Le tri des différentes prises est effectué dans le respect des directives. - La labellisation et la catégorisation des pistes assurent l'intelligibilité et l'ergonomie et permettent ainsi d'optimiser la durée de travail.

<p>5. Nettoyage des pistes de sons captés durant l'enregistrement</p> <p><i>L'activité est réalisée après la réalisation d'un enregistrement sonore et est principalement opérée dans un studio ou dans certains cas dans une régie technique mobile.</i></p> <p><i>L'activité a généralement pour contexte la post-production d'un film, d'une série, d'un podcast, d'un album de musique ou encore celle d'un jeu vidéo.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détection de toute éventuelle anomalie lors de l'export des fichiers enregistrés - Suppression de tout bruit indésirable tel que des parasites électriques ou écrêtage lors de la conversion analogique vers numérique - Exploitation de logiciels de montage (Izotope RX) 	<p>C.9 Identifier les éventuelles anomalies d'enregistrement des différentes pistes, en s'appuyant sur une écoute individualisée et sur le retour visuel du logiciel de montage et/ou en utilisant, le cas échéant, une intelligence artificielle, afin de déterminer et de planifier les corrections à apporter.</p>	<p>Le montage sonore réalisé est transmis et présenté par le candidat aux membres du jury ; son écoute fait l'objet d'un échange avec le candidat qui expose les conditions de montage et justifie les choix et opérations qu'il a effectués.</p>	<p>Le candidat met en place une méthode éprouvée de repérage des anomalies d'enregistrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs techniques et outils (écoute, contrôle des indicateurs visuels du logiciel, intelligence artificielle) sont utilisés de façon croisée et complémentaire. - Les anomalies d'enregistrement sont identifiées de façon exhaustive. - Les anomalies d'enregistrement sont caractérisées, afin de déterminer les modalités de correction appropriées.
	<p>C.10 Nettoyer les différentes pistes sélectionnées pour le montage sonore, en utilisant un logiciel dédié permettant la suppression des éléments sonores parasites ou inesthétiques (artefacts), afin d'aboutir à la fourniture d'un rendu optimisé.</p>		<p>Le candidat corrige les anomalies d'enregistrement de façon efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils de réduction du bruit à appliquer sont choisis en fonction des anomalies relevées. - Le rendu sonore est exempt de tout bruit indésirable dans la mesure du possible. A défaut, le bruit est réduit à son maximum. - Les corrections apportées ne sont pas détectables : la transparence des traitements de réduction de bruit est assurée.

<p>6. Assemblage, intégration des pistes de sons et, le cas échéant, synchronisation avec les images</p> <p><i>L'activité est réalisée après la réalisation d'un enregistrement sonore et est principalement opérée dans un studio ou dans certains cas dans une régie technique mobile.</i></p> <p><i>L'activité a généralement pour contexte la post-production d'un film, d'une série, d'un podcast, d'un album de musique ou encore celle d'un jeu vidéo.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Calage des pistes tout en respectant la cadence ou le contenu visuel et sa synchronisation au son - Correction rythmique et tonale - Utilisation des outils de montage (fondus sonores) - Contrôle qualité du réalisme du montage 	<p>C.11 Assembler les différentes pistes sonores, en les synchronisant entre elles de façon précise et cohérente et, le cas échéant, en les harmonisant avec les images (synchronisation labiale, doublage, calage de musique, habillage sonore, ambiances et effets), afin de proposer un ensemble cohérent et respectant le rythme souhaité par la direction artistique ou la réalisation.</p>		<p>Le candidat livre un montage sonore conforme aux attendus en matière de rythme et de synchronisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le montage respecte la cadence imposée par le brief. - Les différents éléments sonores sont synchronisés de façon harmonieuse et précise avec les images : le montage est réaliste. - La nomenclature du rendu est respectée.
	<p>C.12 Finaliser le montage sonore, en créant des fondus et, le cas échéant, en apportant des corrections tonales, puis en contrôlant sa qualité globale, afin de respecter les choix artistiques ou d'interprétation et d'éviter tout problème de lecture.</p>		<p>Le candidat livre un montage conforme aux attendus en matière de qualité sonore :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une écoute du montage final est opérée et, le cas échéant, des corrections tonales et/ou temporelles sont apportées. - La fluidité d'écoute est assurée grâce à l'utilisation d'outils de montage (fondus sonores). - Le montage respecte les choix artistiques ou d'interprétation prescrits.

Bloc 3 : Réaliser le mixage des éléments sonores d'un projet audiovisuel
7. Contrôle, ajustement et mise en cohérence des niveaux des différentes pistes de son

L'activité est réalisée après la réalisation d'un enregistrement sonore et la session de montage, quand le projet rend cette étape indispensable. Elle est principalement opérée dans un studio.

L'activité a généralement pour contexte la post-production d'un film, d'une série, d'un podcast ou encore celle d'un jeu vidéo ; elle est également exercée dans le cadre de la réalisation d'une production musicale.

Tâches réalisées

- Contrôle des niveaux d'entrée
- Détermination des volumes sonores de chaque piste
- Répartition des sources en utilisant la panoramique
- Egalisation en appliquant des filtres (équilibre spectral)

C.13 Préparer la session de mixage des sons, en collectant et installant les éléments sonores (voix, ambiances, bruitages, effets, musiques...) par l'affectation de voies dédiées au moyen, le cas échéant, de *templates*, afin de permettre un traitement facilité d'un important volume d'enregistrements.

C.14 Réaliser la balance du montage sonore en contrôlant les niveaux d'entrée, et en déterminant les volumes et la répartition des signaux en fonction du format (stéréophonique, multicanal, son 3D) puis en appliquant des filtres au moyen, le cas échéant, d'une intelligence artificielle, afin d'éviter de potentiels effets de masque et d'optimiser l'équilibre spectral.

Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :

ME3.1 La réalisation, en autonomie, d'un mixage sonore

Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation

Travail individuel réalisé dans le cadre d'une mise en situation reconstituée. Le candidat dispose du matériel technique nécessaire (console à télécommande, analogique ou numérique ; studio de mixage). Le candidat réalise la balance du son, opère les traitements sonores attendus, finalise le mixage sonore et l'exporte sur

Le candidat prépare la session de mixage de façon ordonnée et efficace :

- Les différents éléments sonores sont collectés et importés sans omission.
- Les différents éléments sonores sont organisés de façon rationnelle.
- Des solutions d'automatisation (*templates*) sont mises en œuvre pour gagner en efficacité.

Le candidat réalise la balance des éléments sonores :

- Les niveaux sonores déterminés respectent les caractéristiques du brief.
- La répartition des sources permet d'atteindre un équilibre panoramique.
- Les timbres de chaque source sont respectés.
- L'équilibre spectral assure l'intelligibilité de chaque source et évite tout effet de masque.

<p>8. Réalisation des traitements et des effets sonores</p> <p><i>L'activité est réalisée après la réalisation d'un enregistrement sonore et la session de montage, quand le projet rend cette étape indispensable. Elle est principalement opérée dans un studio.</i></p> <p><i>L'activité a généralement pour contexte la post-production d'un film, d'une série, d'un podcast ou encore celle d'un jeu vidéo ; elle est également exercée dans le cadre de la réalisation d'une production musicale.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement dynamique des pistes sonores - Coloration sonore (distorsion, saturation) - Application d'effets FX temporels : (réverbération, délais, effets de phase et modulation) 	<p>C.15 Appliquer un traitement sonore, en utilisant un logiciel dédié ou des outils analogiques permettant la coloration et le traitement dynamiques, afin d'homogénéiser les différents signaux et, le cas échéant, d'enrichir le contenu harmonique.</p>	<p>un fichier selon un format déterminé.</p> <p>Le mixage sonore réalisé est transmis aux membres du jury et leur écoute fait l'objet d'un échange avec le candidat qui expose les conditions de mixage et justifie les choix et opérations qu'il a effectués.</p>	<p>Le candidat réalise les traitements sonores prescrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des traitements sonores est justifié au regard du brief. - La gestion dynamique des sources permet d'homogénéiser les différents signaux et permet d'éviter les sauts de niveau. - Les traitements de coloration sonore (distorsion, saturation) appliqués permettent d'enrichir le contenu harmonique.
	<p>C.16 Ajouter des effets temporels en fonction des intentions artistiques souhaitées, en paramétrant les effets et en les synchronisant à la cadence générale, afin d'apporter de la profondeur au son, de permettre à l'auditeur de localiser chaque signal et d'enrichir la rythmique du rendu.</p>		<p>Le candidat réalise les effets sonores prescrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des effets temporels est justifié au regard du brief et des intentions artistiques exprimées. - Les effets temporels appliqués permettent d'ajouter du relief sonore. - L'espace sonore du son déterminé permet à l'auditeur de localiser chaque source.

<p>9. Finalisation du mixage du son</p> <p><i>L'activité est réalisée après la réalisation d'un enregistrement sonore et la session de montage, quand le projet rend cette étape indispensable. Elle est principalement opérée dans un studio.</i></p> <p><i>L'activité a généralement pour contexte la post-production d'un film, d'une série, d'un podcast ou encore celle d'un jeu vidéo ; elle est également exercée dans le cadre de la réalisation d'une production musicale.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Automation des niveaux, panoramiques, paramètres de traitement dynamique et temporel - Contrôle de la rétrocompatibilité (passage entre systèmes : multicanal / stéréo / mono) - Test sur divers systèmes d'écoute permettant la transportabilité du rendu - Gestion du niveau sonore mixage 	<p>C.17 Coordonner les réglages des différentes parties du mixage sonore, en employant des automatisations sur les paramètres des traitements sonores, volumes et panoramiques, afin de faire évoluer l'esthétique sonore du mixage et d'éviter d'obtenir un rendu statique.</p>		<p>Le candidat réalise les réglages du mixage sonore prescrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les automatisations des traitements et paramètres garantissent à l'auditeur une fluidité d'écoute. - Les volumes et la panoramique sont automatisés de façon transparente. - Les effets temporels, de modulation et de traitement dynamique mettent en valeur l'orientation artistique.
	<p>C.18 Tester les caractéristiques du mixage sonore, en contrôlant le niveau sonore, la rétrocompatibilité et la transportabilité du mixage à l'aide d'outils de mesure et une écoute sur différents systèmes, afin d'assurer une expérience d'audition fidèle à l'esthétique souhaitée et d'exporter les fichiers finalisés selon le ou le(s) format(s) attendus.</p>		<p>Le candidat finalise le mixage sonore dans le respect des règles de l'art :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enregistreur dédié à la finalisation du mixage est paramétré conformément à ses contraintes technologiques. - La rétrocompatibilité du mixage est assurée et évite ainsi tout problème de phase. - La transportabilité du mixage est assurée et permet une écoute fidèle de l'esthétique sonore souhaitée sur différents systèmes d'écoute. - Les niveaux sonores sont équilibrés. - Les normes métrologiques (LUFs, Dynamic range) sont respectées.

Bloc 4 : Concevoir et réaliser la diffusion sonore dans un cadre culturel ou événementiel
10. Conception d'une solution technique pour la sonorisation d'un espace dans un cadre culturel ou événementiel

L'activité est réalisée en amont d'une prestation de sonorisation, c'est-à-dire de diffusion sonore à destination d'un public présent et en direct.

L'activité a généralement pour contexte un spectacle, mais elle peut également avoir cadre un événement public ou professionnel.

L'espace à sonoriser peut être intérieur (une salle de concert par exemple), mais également extérieur.

Tâches réalisées

- Analyse de la demande du donneur d'ordres, étude des documents (cahier des charges, budget, bon de commande, etc.)
- Traduction de la demande en besoins techniques et humains en fonction des contraintes du projet
- Prise en compte des aspects juridiques impliqués dans le projet

C.19 Identifier les objectifs et les contraintes d'une demande de sonorisation dans un cadre culturel ou événementiel, en analysant les documents restituant le cadre du projet (cahier des charges, budget, bon de commande...) et en tenant compte des caractéristiques de l'espace concerné (localisation et aspects juridiques associés, acoustique, équipement à disposition ou mobilisable...), afin de déterminer ses conditions de faisabilité et les besoins associés, notamment sur les plans technique, matériel et humain.

C.20 Etablir une solution technique pour la sonorisation d'un espace dans un cadre culturel ou événementiel, en proposant des options d'implantation et de choix de matériel répondant aux objectifs de la demande et intégrant, dans la mesure du possible, les dernières innovations (3D sonore ou son spatialisé ; équipement sonore de transmission en réseau ; matériel à très haut rendement et basse consommation...), afin de la présenter au donneur d'ordre pour discussion et validation.

Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :

ME4.1 La conception d'une prestation technique pour la sonorisation d'un espace et sa réalisation dans un cadre collectif

Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation

Travail individuel et collectif réalisé dans le cadre d'une mise en situation reconstituée. Chaque candidat conçoit et propose individuellement la proposition de prestation technique de sonorisation sous la forme d'un dossier de préproduction avec sa documentation associée (planning, plan d'implantation, fiche technique, consignes techniques, règles de sécurité...). Les candidats, constitués en équipe réalisent la sonorisation d'un espace et

Le candidat procède à une analyse satisfaisante de la demande :

- Les points clés de la demande du donneur d'ordres sont explicités, les contraintes identifiées (budgétaires, techniques, humaines etc.).
- Le cadre juridique applicable est identifié et les contraintes ou obligations qui en résultent sont prises en compte.
- La faisabilité du projet est évaluée au vu du matériel à disposition et la demande est traduite en besoins techniques et humains (liste exhaustive du matériel, nombre de personnes nécessaires)

Le candidat propose une solution technique de sonorisation adaptée et dimensionnée à la demande et son contexte :

- La solution de sonorisation intègre les progrès techniques les plus récents, dans la limite des possibilités imposées par le brief, pour améliorer l'expérience de l'auditoire et maîtriser l'empreinte environnementale du dispositif.
- Le choix du matériel de sonorisation est argumenté et justifié compte tenu des contraintes spatiales, d'équipement à disposition et de budget.
- Le choix d'implantation du matériel est argumenté et justifié compte tenu des caractéristiques de l'espace à sonoriser, du public constituant l'auditoire et de la nature de l'événement à sonoriser.

	<p>C.21 Organiser la réalisation de la sonorisation d'un espace dans un cadre culturel ou événementiel, en planifiant et documentant ses différentes étapes (planning, plan d'implantation, fiche technique, consignes techniques, règles de sécurité), afin de maîtriser ses conditions de mise en œuvre et d'encadrer le travail des équipes impliquées.</p>	<p>disposent de tout le matériel technique requis. Chaque candidat assure le conditionnement et le stockage des équipements techniques et renseigne les éléments documentaires associés. Chaque candidat réalise un compte-rendu de la prestation de sonorisation et de son déroulement.</p> <p>La proposition technique (dossier de préproduction) et le compte rendu formalisé sont transmis aux membres du jury et leur écoute fait l'objet d'un échange avec le candidat qui expose les conditions de mixage et justifie les choix et opérations qu'il a effectués.</p>	<p>Le candidat organise la mise en œuvre et documente la solution technique de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le retroplanning est complet et propose une articulation logique de toutes les étapes en amont, pendant et en aval de la sonorisation. - La mise en œuvre de la solution technique est décrite précisément dans un plan d'implantation et différentes fiches techniques, établis dans le respect des standards professionnels. - Les consignes à destination des différents techniciens mobilisés sont claires, suffisantes et spécifient précisément les règles de sécurité à appliquer.
<p>11. Gestion de la régie et conduite techniques de la sonorisation d'un espace dans un cadre culturel ou événementiel</p> <p><i>L'activité est réalisée pendant la prestation de sonorisation, c'est-à-dire de diffusion sonore à destination d'un public présent et en direct.</i></p> <p><i>L'activité a généralement pour contexte un spectacle, mais elle peut également avoir cadre un événement public ou professionnel.</i></p>	<p>C.22 Réaliser en équipe et en toute sécurité l'installation et la configuration du système de sonorisation (console, micros, amplificateurs, haut-parleurs, table de mixage) d'un espace dans un cadre culturel ou événementiel, en veillant au respect du plan d'implantation prévu et en opérant les vérifications sur les équipements audio, afin d'assurer des performances de qualité d'écoute optimale.</p>		<p>Le candidat met en place en équipe le dispositif de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le montage des équipements est opéré dans le respect des procédures de la fiche technique et implanté conformément au plan prescrit. - Les réglages et configurations sont vérifiés et permettent la diffusion du son auprès du public dans des conditions optimales tout en respectant le niveau de pression sonore (dB SPL Max) autorisé par la réglementation. - Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées (câblages protégés et adaptés aux caractéristiques de la prestation, équipement de sécurité, manutention du matériel...).

<p><i>L'espace à sonoriser peut être intérieur (une salle de concert par exemple), mais également extérieur.</i></p> <p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Montage, réglage et vérification du dispositif de sonorisation - Contrôle du respect des règles de sécurité (câblages adéquats et protégés) - Supervision de la sonorisation au moyen d'une régie technique 	<p>C.23 Sonoriser un espace dans un cadre culturel ou événementiel dans le respect des réglementations liées au volume sonore, en opérant les contrôles, réglages, corrections, ajustements et effets sonores dans le respect de la conception initiale au moyen d'une console (face et retour) et d'un logiciel dédié, afin de proposer au public une expérience d'écoute réussie.</p>		<p>Le candidat assure la régie technique d'un dispositif de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diffusion sonore est réalisée dans le respect de la réglementation, compte tenu de la localisation et des caractéristiques de l'espace concerné. - La diffusion sonore est réalisée dans le respect de la conception initiale, par l'utilisation d'une console permettant le réglage, les contrôles, les ajustements et la production des effets prévus. - L'expérience d'écoute de l'auditoire est satisfaisante et confortable, quelle que soit sa position dans l'espace sonorisé.
<p>12. Gestion de l'entretien et de la maintenance du matériel technique de sonorisation d'un espace culturel ou événementiel</p> <p><i>L'activité est réalisée à l'issue d'une prestation de sonorisation, c'est-à-dire de diffusion sonore à destination d'un public présent et en direct. L'activité a généralement pour contexte un spectacle, mais elle peut également avoir cadre un événement public ou professionnel. L'espace à sonoriser peut être intérieur (une salle de concert par exemple), mais également extérieur.</i></p>	<p>C.24 Organiser et mettre en œuvre le rangement et le stockage des matériels techniques de sonorisation, en vérifiant l'application des règles en vigueur et la complétude régulière des documents d'inventaire et de suivi, afin d'en assurer la bonne conservation, d'éviter toute perte et, le cas échéant, d'effectuer en temps voulu toute commande de renouvellement.</p>		<p>Le candidat réalise en équipe le démontage, le conditionnement et le stockage du matériel de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le démontage des équipements est opéré dans le respect des procédures de la fiche technique et dans celui des règles de sécurité. - Les équipements sont conditionnés pour le rangement et rendus à leur emplacement de façon conforme et sécurisée. - L'inventaire du matériel est complet et permet d'identifier les manques éventuels.
<p><u>Tâches réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontage et conditionnement du matériel en fonction du lieu d'utilisation de la prestation - Maintenance et inventaire du matériel 	<p>C.25 Coordonner et participer à l'entretien courant et à la maintenance des matériels techniques de sonorisation, en s'assurant de l'application des protocoles établis dans le respect des normes de fonctionnement et d'utilisation et en veillant à l'archivage et la traçabilité de toutes les opérations effectuées, afin de tenir à disposition un matériel fonctionnel et de permettre la réalisation de prestations sonores dans de bonnes conditions techniques.</p>		<p>Le candidat organise et réalise la maintenance d'un élément de sonorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La maintenance périodique respecte les procédures des fiches techniques. - L'anomalie de fonctionnement de l'équipement est identifiée et sa cause repérée. - L'intervention à mettre en œuvre est identifiée ou réalisée et documentée.

<p>Activité transversale Relations avec les professionnels techniques et artistiques et, le cas échéant, le public, intégrant le traitement des problématiques de handicap</p> <p><u>Tâches réalisées</u> - Participation aux réunions avec les différentes parties prenantes de tout projet incluant les techniques du son (cinéma, audiovisuel, spectacle vivant...) - Collaboration avec les professionnels impliqués sur tout projet incluant les techniques du son - Accueil et relations avec les artistes contribuant à tout projet incluant les techniques du son (musiciens, comédiens...) - Accueil et relations avec le public assis à un événement sonorisé</p>	<p>C.T. 1 Adopter en toute circonstance une posture professionnelle adaptée à la situation et à ses interlocuteurs (personnels de production, techniciens, artistes, public...), en tenant compte de leur position et besoins spécifiques, notamment par la mise en place de dispositions et d'une attitude inclusives vis-à-vis des personnes en situation de handicap, afin de contribuer à la qualité du climat de travail et à la réussite des projets.</p>	<p>La compétence associée est évaluée sur la base de la production suivante :</p> <p>Le compte rendu oral des situations relationnelles rencontrées dans le cadre des mises en situation d'évaluation.</p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <p>Travail individuel réalisé dans le cadre de chacune des mises en situation reconstituées des autres évaluations. Chaque candidat expose au jury les situations relationnelles significatives rencontrées et explique comment il s'y est positionné. Chaque candidat doit obligatoirement faire part du traitement d'une situation de handicap et des dispositions et attitude adoptées.</p>	<p>Le candidat présente et justifie son positionnement professionnel vis-à-vis de ses interlocuteurs (professionnels et public) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'attitude et la posture adoptées sont expliquées au regard de la situation professionnelle et de la position des interlocuteurs. - L'attitude et la posture adoptées sont adaptées à une situation professionnelle (registre de langage, respect de la position de l'interlocuteur, compréhension mutuelle...). - L'attitude et les dispositions mises en œuvre en présence d'une personne en situation de handicap sont adaptées et permettent de résoudre les éventuels problèmes d'accessibilité, de collaboration et d'audition.
---	---	--	--